



## **Thomas Marti, agriculteur : « C'est très dur quand, d'un jour à l'autre, on ne peut plus travailler ! »**

**Thomas Marti est agriculteur. Il exploite une ferme dont il est propriétaire. Il y a deux ans, à la suite d'une hernie discale, il perd la sensibilité dans les deux jambes. D'un jour à l'autre, il ne peut plus travailler. Péniement, il réapprend à marcher et à exercer son métier. Aujourd'hui, il peut à nouveau subvenir aux besoins de sa famille – grâce à une machine agricole payée par l'AI.**

« Jusqu'au 12 octobre 2007, j'avais mené une vie tout à fait normale », raconte l'agriculteur Thomas Marti. Il aimait son dur métier et n'avait jamais eu besoin d'aide, même si son dos le faisait parfois souffrir. « J'étais heureux, parce que mon métier est aussi ma passion. » Thomas Marti possède un élevage de 70 génisses, qui s'étend sur 35 hectares. Pendant 7 ans, il avait élevé des génisses pour les vendre à des exploitations laitières, tout en faisant un peu d'agriculture. En octobre 2007, sa vie bascule : pendant plusieurs semaines, les douleurs dorsales empirent. « Tout à coup, j'ai eu en plus des paralysies dans la jambe gauche », se souvient Thomas Marti. Le médecin ne parvient plus à le soulager. « Puis, le 13 octobre, il a fallu m'opérer d'urgence de la hernie discale. » Après l'opération, les douleurs ont disparu, mais Thomas Marti ne parvient plus à marcher. « J'étais paralysé des genoux jusqu'aux pieds », explique-t-il. Une période sombre pour l'agriculteur et sa famille. Thomas Marti témoigne : « C'est très dur, quand, du jour au lendemain, on ne peut plus travailler. »

Thomas Marti doit partir en cure de réadaptation pour huit semaines à Rheinfelden. Au prix d'énormes efforts, il réapprend à marcher, tout d'abord avec des appareils et un corset. Malgré ces progrès, l'agriculteur arrête totalement de travailler pendant quatre mois. Heureusement, durant cette période, deux de ses voisins viennent donner un coup de main à la ferme. Sans l'aide de sa femme et de ses enfants, il aurait été impossible de faire fonctionner l'exploitation. « Petit à petit, j'ai commencé à travailler ici et là dans la ferme » raconte Thomas Marti. « Cette période a été très pénible pour moi, moralement et physiquement. » L'assurance indemnités journalières permet tout juste de vivre à cette famille de cinq personnes.

C'est aussi à l'AI que l'agriculteur doit d'avoir pu se réintégrer professionnellement et garder son indépendance financière. « L'AI a payé les deux tiers d'un tracteur chargeur », déclare le paysan. Il s'agit d'un petit tracteur qui l'aide à transporter les lourdes balles de fourrage pour le bétail – le meilleur moyen de ménager son dos. « Avant, je transportais les balles à la main », raconte-il « maintenant, grâce au tracteur, je peux continuer à faire mon métier. » C'est d'autant plus réjouissant que, désormais, Thomas Marti ne peut plus travailler à 100 pour cent. « Deux fois par semaine, j'ai des séances de physiothérapie pour muscler et stabiliser mon dos. » Encore aujourd'hui, il doit se ménager et ne peut pas soulever de poids supérieurs à 15 kilos. Thomas Marti est heureux de pouvoir à nouveau subvenir aux besoins de sa famille. L'AI lui en a donné les moyens.

Thomas Marti, 45 ans, est agriculteur dans le canton de Soleure.